

CERGY-PONTOISE :
L'EXEMPLE D'UNE VILLE NOUVELLE
EN PROFONDE MUTATION
DANS LE CADRE DU SDAURIF

ENTRETIEN AVEC ISABELLE MASSIN
MAIRE DE CERGY

Atrium : Madame le Maire, la ville nouvelle de Cergy, c'est un petit peu le symbole de ce qu'a été l'histoire récente de tout ce département. Est-ce que pour tous ceux de nos amis, dans la mémoire desquels le passé serait effacé ou qui sont récemment arrivés dans le département du Val-d'Oise, vous pourriez nous rappeler le contexte dans lequel a été prise la décision de créer la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ?

Isabelle Massin : On a beaucoup parlé de Paul Delouvrier, et je crois que tout le monde ici se souvient de la manière dont a été lancé le Schéma directeur d'aménagement de la Région d'Ile-de-France, le premier, celui dont on parle encore beaucoup maintenant et qui a conduit à la création des cinq villes nouvelles. C'était une période où l'agglomération parisienne s'accroissait rapidement et où il apparaissait déjà tout à fait indispensable d'avoir un certain nombre de pôles structurants. Cergy-Pontoise était l'une de ces cinq villes nouvelles. A l'époque, il y avait des ambitions, je dirais, beaucoup plus importantes puisqu'on parlait de 500 000 habitants, et la localisation exacte de l'agglomération de Cergy-Pontoise n'était pas complètement arrêtée. Tout s'est fait progressivement avec le travail de la mission, mais c'était évidemment la forte croissance, que l'on croyait d'ailleurs devoir être encore beaucoup plus importante que ce qu'elle a été, qui nécessitait des interventions structurantes. On cite toujours la phrase du général de Gaulle disant à Paul Delouvrier « *Mettez-moi de l'ordre dans cette pagaille.* » Ceci après une visite en hélicoptère, laquelle aurait conduit l'élaboration du Schéma directeur et notamment à la création des cinq villes nouvelles dont Cergy.

Atrium : Alors quelle était la vocation envisagée initialement pour Cergy-Pontoise, quand le principe de sa création a été adopté ?

Isabelle Massin : Je crois qu'il n'y avait pas une vocation spécifique de Cergy-Pontoise par rapport aux autres villes nouvelles. Il y avait l'ambition de créer un certain nombre de pôles forts dans l'agglomération et l'ambition aussi de lancer un certain nombre d'expériences dans le cadre de ces villes nouvelles de — je dirai — meilleure vie urbaine. C'est un peu l'ambition de tous ceux qui ont voulu créer des villes

nouvelles, c'est-à-dire rechercher un meilleur rapport habitant/emploi, une meilleure qualité de vie. Dans ces pôles de développement, un certain nombre d'expérimentations étaient menées, que ce soit en terme d'éducation permanente, de vie culturelle, d'équipements intégrés. L'idée consistait à constituer des pôles forts où un certain nombre d'expériences qu'il paraissait indispensable de généraliser, pouvaient être concentrées et pouvaient permettre une amélioration de la vie urbaine en général.

Atrium : Ça, c'était l'intention. Mais maintenant prenez un peu de recul par rapport à ce qui s'est accompli et puis, faites appel à votre expérience d'urbaniste, et acceptez de porter un jugement sur ce qui a été réalisé ?

Isabelle Massin : Oui, tout à fait. A Cergy-Pontoise on a la chance de disposer d'un site exceptionnel. On a aussi eu la chance de bénéficier d'une équipe d'urbanistes de très grande valeur. Alors, bien sûr, comme dans toute agglomération, il y a un certain nombre de problèmes. Je crois qu'au départ le Schéma d'aménagement était tout à fait intéressant. Il est toujours facile évidemment de dire, on aurait pu faire autrement, etc. Une agglomération, cela vit, il y a toujours des améliorations à apporter. C'est pour cela qu'aujourd'hui, dans le cadre de la réflexion qui est engagée sur la révision du SDAU, l'on propose un certain nombre de rééquilibrages. Mais je crois que globalement les personnes qui viennent s'installer à Cergy, soit pour y habiter, soit pour y créer leur entreprise, sont satisfaites de l'agglomération. Tout n'y est pas merveilleux, c'est évident, mais pour répondre concrètement à votre question, je pense que c'est un succès, et comme tout organisme qui vit, il faut encore procéder à un certain nombre d'améliorations et d'aménagements.

Atrium : Donc, l'urbaniste donne une bonne note à la copie. Mais une ville nouvelle, c'est bien entendu un projet d'urbanisme, mais ce n'est pas que ça, c'est aussi un pari de caractère à la fois social et politique, parce que ça concerne des hommes qui vivent en collectivité. Alors il y a eu les pionniers d'hier et puis il y a les habitants d'aujourd'hui. Lorsque vous portez votre regard sur le tissu de la population, comment sentez-vous humainement qu'il a évolué en un quart de siècle ?

Isabelle Massin : Je crois qu'aujourd'hui, nous avons en ville nouvelle beaucoup de gens qui viennent habiter parce qu'ils recherchent un logement et qu'ils trouvent que le rapport qualité/prix est satisfaisant. Au départ de la ville nouvelle, il y avait sans doute un peu plus de pionniers, de gens qui croyaient à l'aventure ville-nouvelle, et c'est vrai que, quelquefois, on a l'impression qu'il y avait une vie sociale plus développée parmi les premiers habitants qu'il n'y en a maintenant.

C'est dans l'ordre des choses. Il y a, d'une part une évolution générale de la société, et puis, d'autre part, c'est vrai qu'on n'est plus exactement dans la même phase pionnière.

Atrium : On va revenir sur le lien social dans quelques instants. Mais il y a les habitants, il y a les familles, il y a aussi les acteurs qui s'insèrent dans le tissu urbain, et qui sont les entreprises. Alors là, en vingt-cinq ans, les entreprises de la ville nouvelle, comment pourriez-vous les présenter ?

Isabelle Massin : On a une assez grande variété de types d'entreprises, chaque zone d'activité a un certain nombre de caractéristiques. Je dirais que c'est une chance pour l'agglomération de Cergy d'avoir des types d'entreprises extrêmement variés, un tissu de PME, PMI, extrêmement dense et puis un certain nombre de sièges sociaux : Unicis, BP bientôt, 3M, etc. Donc on a des entreprises extrêmement variées. Notre préoccupation, je dirais un peu aujourd'hui, par rapport à cette ambition que j'évoquais tout à l'heure, c'est qu'il y ait des liens plus forts qui se développent entre la population qui habite Cergy et les entreprises qui s'y implantent. Au niveau des entreprises, notre problème c'est qu'elles continuent à trouver je dirai un « terreau » avec des dispositifs de formation, et c'est pour cela que l'enjeu universitaire est particulièrement important. Qu'elles puissent continuer à se développer et que le tissu d'entreprises permette que Cergy continue à se développer comme un pôle du Nord-Ouest de la Région d'Ile-de-France.

Atrium : Alors revenons quelques instants, si vous le permettez, un peu sur la sociologie de la ville-nouvelle. On a parlé tout à l'heure des strates de population, les pionniers, les anciens, les nouveaux, qui se sont mélangés, mais il y a aussi les liens qui se sont créés. Est-ce que vous percevez de façon très claire ce qu'est la réalité par exemple de cette sociologie à travers la vie associative, qu'elle concerne ses aspects culturels ou sportifs, tous les aspects de la vie associative, comment cela se présente ? Quelle est la forme de vitalité qui s'affirme ?

Isabelle Massin : Il y a une vie associative, je dirai, comme dans beaucoup d'agglomérations. Ce qui est à constater, c'est qu'il y a aussi un assez fort sentiment d'isolement, d'une partie de la population et ça, c'est une grosse préoccupation que nous devons avoir. Les personnes qui habitent à Cergy-Pontoise, je parle de l'agglomération, sont heureuses d'y habiter, mais qu'il y a un certain nombre d'efforts à entreprendre pour qu'elles se sentent appartenir davantage à l'agglomération. Le Président Lachenaud, tout à l'heure, parlait de l'identité du département, je crois qu'il reste encore un objectif, c'est de créer une véritable identité des communes et une identité d'agglomération pour Cergy-Pontoise. Il est nécessaire que les gens aient le

sentiment d'appartenir à une réelle collectivité, à une réelle communauté, et cela passe effectivement par une politique culturelle. Il y a déjà beaucoup de choses qui ont été faites, mais il y a encore à faire, cela passe aussi par la découverte de l'environnement et par un certain nombre d'actions qui permettent de rompre l'isolement. Il n'y a pas ces tissus traditionnels qui existent dans une ville qui a deux cents ans.

Atrium : Nous avons parlé de pari social, tous les termes n'en sont pas encore tenus, nous avons parlé aussi de pari politique parce qu'il y a aussi des collectivités territoriales qui doivent introduire l'exercice de la démocratie, alors quel jugement portez-vous, quel bilan pouvez-vous tirer ?

Isabelle Massin : Je ne sais pas s'il faut tirer un bilan, parce que c'est un chantier-programme. En ce qui me concerne, je prends d'abord en compte le dispositif actuel : d'abord des communes ayant une responsabilité totale sur leur territoire pour tout ce qui concerne les équipements de proximité, ensuite une structure d'agglomération ayant comme compétence le développement urbain et les équipements d'agglomération. Je pense que ce dispositif permet d'avoir à la fois la préoccupation du global, de l'entité d'agglomération qui est une réalité, et de la force de Cergy-Pontoise. C'est sûr que chaque commune ne pourrait pas à elle seule avoir une politique suffisante de rayonnement et d'équipement et constituer à elle seule un pôle de développement. Je crois, par ailleurs, que la population s'enracine mieux à l'intérieur d'une commune et donc, il faut aussi avoir cette préoccupation de la relation directe entre les élus et les habitants à une échelle réduite et il me semble que l'échelle des communes est pour cela satisfaisante.

Atrium : Madame le Maire, le thème de la journée, c'est : « Quelles perspectives et quels aménagements pour le Val-d'Oise ? » Mais cette question qui est posée pour le département, on peut la poser aussi pour la ville nouvelle. Si vous deviez nous dire un peu comment Cergy-Pontoise peut affirmer, dans le contexte de la région d'Ile-de-France, son projet de développement, en quels termes nous le présenteriez-vous ?

Isabelle Massin : L'enjeu de Cergy-Pontoise dans le cadre de l'aménagement de la Région Ile-de-France, c'est de développer son rôle de pôle de développement au Nord-Ouest, et cela suppose l'utilisation d'un certain nombre d'espaces pour, je dirais, continuer à offrir des possibilités d'implantation aux activités nouvelles. Cela suppose particulièrement l'ouverture de ces espaces dans la partie ouest. Vous parliez tout à l'heure des critiques possibles au Schéma d'aménagement. Aujourd'hui on a à faire face à une trop forte concentration des activités à l'Est. Il faut, par rapport aux perspectives

générales d'aménagement de la Région d'Ile-de-France, que Cergy continue à offrir des espaces permettant à de nouvelles activités de s'implanter, favorisant aussi la création d'un certain nombre de logements complémentaires. Je voudrais dire qu'on n'est plus dans la phase où les villes nouvelles n'étaient qu'un projet, j'allais dire un peu uniquement de l'État. On a une population importante présente et les collectivités territoriales doivent avoir la préoccupation de cette population, de ses besoins.

Atrium : Monsieur le Président, vous avez été à la fois un témoin et un acteur de toute cette tranche d'histoire que nous venons d'évoquer, quelle réaction vous suggère les propos d'Isabelle Massin ?

J.-P. Lachenaud : Je voudrais évoquer deux points : le premier point, c'est les relations entre la ville nouvelle et le reste du département. Je crois qu'on a vécu une phase assez difficile, les relations n'étaient pas de totale confiance et il y avait un peu de jalousie qui s'y mêlait, l'idée que tous les investissements étaient concentrés en ville nouvelle. Mais maintenant, on se rend compte que le développement de la ville nouvelle est équilibré, harmonieux et s'insère globalement dans le Val-d'Oise et que nos sorts, le sort du département et celui de la ville nouvelle sont intimement liés. On le voit dans le développement des emplois évidemment, la capacité d'attraction de la ville nouvelle en fait un lieu privilégié d'implantation d'emplois et le Conseil général vient par exemple de donner un coup de main pour l'opération d'implantation de BP. Je crois que cette opposition est maintenant terminée et que le pont est bien établi. Il faut veiller absolument dans les années qui viennent, à maintenir cette confiance dans le développement et cette intégration entre la ville nouvelle et le département. Pour cela il y a une règle : c'est de ne pas aller trop vite, d'en rester à un développement harmonieux et de ne pas sortir de ces limites. A partir de ce moment-là on verra s'établir toutes les complémentarités entre le développement de la ville nouvelle et celui du département.

La deuxième chose très importante qu'a dite Isabelle Massin, c'est que les temps ont changé. Au temps de la décision centralisée de l'État s'est substitué aujourd'hui le temps de la décision des collectivités locales et ça c'est une évolution très importante pour les perspectives de développement de l'Est du Val-d'Oise. J'ai assisté personnellement à cette évolution puisque j'étais l'un des acteurs, comme vous le rappeliez, des relations entre l'Établissement public de la ville nouvelle et les collectivités locales, et celles-ci se sont fortement structurées sur la base d'une décision qui était de coopération intercommunale. Cette décision a été prise au Conseil municipal de Cergy à égalité de voix entre une partie du Conseil municipal qui préférait qu'on crée un ensemble urbain englobant les nouveaux territoires et l'autre qui préférait, c'était d'ailleurs ma tendance, aller

dans le sens de la coopération intercommunale. C'est grâce à Monsieur Chauvin, que la décision et le choix ont été adoptés d'une coopération intercommunale et donc d'une meilleure liaison entre les villes anciennes, les quartiers anciens et les quartiers nouveaux. Je crois que cela, c'est une des leçons importantes du développement de Cergy. J'en vois enfin une troisième : c'est la démarche. Il y avait des esprits innovateurs et prospectifs — il faut toujours effectuer ce travail d'imagination et de prospective — et en même temps des esprits réalistes, pour qui ce qui compte c'est le temps et l'argent. Dans l'aménagement je crois qu'il y a en permanence une dialectique entre ces deux états d'esprit qui est indispensable. Elle a été indispensable à Cergy, c'est une des raisons fondamentales de sa réussite, elle continue à l'être à Cergy, elle sera indispensable pour l'ensemble du Val-d'Oise et aussi demain, notamment dans le secteur Est du Val-d'Oise.

Isabelle Massin : Je souhaiterais ajouter encore un point : quand on a créé les villes nouvelles, le problème qui paraissait prioritaire, c'était le problème des équipements de zones nouvelles. Je dirai qu'aujourd'hui, par rapport au développement, à l'accueil d'activités nouvelles, l'accueil d'habitants nouveaux, il y a une très grande préoccupation à avoir, c'est ne pas décevoir en termes de moyens de fonctionnement.

On doit être capable de faire face à un certain nombre de besoins de fonctionnement tout à fait essentiels, en matière scolaire, de police, de santé, etc. On n'est pas exactement dans le même contexte qu'il y a vingt ans ; aujourd'hui, on ne peut pas raisonner Schéma d'aménagement sans avoir en même temps la préoccupation du Schéma de fonctionnement et du développement social.

CONCLUSIONS

PAR JEAN-PHILIPPE LACHENAUD
DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE

Atrium : Monsieur le Président, il faut que nous tirions les conclusions de l'ensemble de cette journée, de façon efficace et succincte. Je vous propose un plan sur lequel je suis certain que nous serons d'accord. Il y avait les conditions du dialogue, il y a le contenu du dialogue. Dans ce contenu, il y a trois choses qui m'ont frappé, en tant qu'observateur extérieur, c'est d'abord la nécessité de trouver ce qui relie ce département à son environnement, et on en a beaucoup parlé des moyens de communication et de transport, il y a ce qui peut équilibrer ce département dans sa recherche d'une harmonie entre les différents pôles qui le constituent et il y a, je dirai, ce qui le porte en avant et qui est pour l'essentiel la formation des hommes, ça c'est le contenu du dialogue. Les conditions du dialogue, c'était un peu sous-jacent à un certain nombre de propos dans l'introduction, c'était frappant dans les propos plus particuliers du Président Krieg ce midi, la révision du Schéma directeur de la Région Ile-de-France, c'est quelque chose dont on a le sentiment qu'il ne sera que meilleur s'il est nourri de l'apport de tous ceux qui y sont intéressés : acteurs publics et privés... Est-ce que c'est l'une des conclusions dans laquelle vous avez été renforcé au terme de cette journée, après avoir encouragé et soutenu l'initiative d'Atrium ?

Le Président Lachenaud : Il y a eu diversité des points de vue, et il était bien qu'il en soit ainsi. Tirer des conclusions, cela voudrait dire que le débat public est terminé, or, il n'en est rien. Pour nous, ce colloque, c'est une première. Je crois qu'on peut dire aux organisateurs qu'ils l'ont bien réussi. Je veux remercier vous-même, qui avez animé parfaitement les débats, tous les participants qui sont intervenus dans ce débat, et tous les acteurs du Val-d'Oise ici présents, aux moments forts plus de 500 personnes. Ce fut une réussite. Ni synthèse, ni conclusion, mais des remerciements à vous tous qui avez fait le succès de ce colloque.

Effectivement, mon premier sentiment, c'est ce défi de travailler ensemble. J'ai fait récemment une communication sur le thème « la passion d'agir ensemble », je l'ai faite en choisissant moi-même le thème et avec la conviction que c'est comme cela qu'on réussit. Pour réussir ensemble, cela implique de dialoguer, de parler, cela implique que chacun assume ses responsabilités. Tout à l'heure, sur l'affaire universitaire, Alain Richard disait : « Il faut que l'État prenne ses responsabilités », je suis de ceux qui considèrent que c'est encore nécessaire et

que c'est souhaitable, que cela reste une responsabilité de l'État que de définir les orientations universitaires. Je suis d'accord avec les présidents de Conseils généraux, avec lesquels j'étais hier, c'est à l'État, effectivement, de prendre ses responsabilités, de définir les grandes localisations, les grandes filières, les grandes perspectives juridiques et d'avenir, de l'ensemble universitaire. Dans ce partenariat pour l'université, on est face à un défi important.

Il y a l'aspect explosion quantitative, qu'on n'a guère cité mais qui existe, il y a l'aspect compétitivité européenne, mondiale, il y a l'aspect innovation. Dans toutes vos interventions, vous nous avez appelés à l'innovation, c'est ce qu'il y a de plus dur pour des esprits qui ont parfois tendance à se scléroser, et cette innovation, dans les équipements universitaires, elle joue en plus sur des sommes financières énormes. On en est pour l'Institut polytechnique, Monseigneur à 300 millions, le doublement de l'ENSA c'est 70 millions, la prochaine construction du Centre universitaire, c'est 200 millions. 10 000 étudiants, c'est un milliard.

Nous faisons donc appel, pour commencer, à un partenaire qui pour le moment est absent, la Région. Nous disons aux régions, vous ne pouvez pas dire nous voulons tout le pouvoir de décision : la pédagogie, le financement, nous sommes prêts à financer à 100 %, y compris les rémunérations des enseignants, et vous livrer à une guerre incroyable. J'ai vu par exemple défendre le projet de l'université vendéenne, je suis Vendéen et j'aime bien la Vendée, mais ce n'est pas raisonnable. Je préfère dire à la Région Ile-de-France, devenez notre partenaire dans cette affaire, prenez la moitié de l'addition avec le Conseil général et le syndicat d'aménagement de la ville nouvelle, soyons partenaires. Entre tous les partenaires privés et publics, nous pourrions ensemble répondre à la fois au défi quantitatif et au défi qualitatif, dans l'innovation et en conjuguant nos efforts.

C'est un peu le même problème pour le Schéma directeur. Mais finalement le dialogue, me semble-t-il, est relativement bien engagé dans le Val-d'Oise. Nous espérons, comme je l'indiquais ce matin, avoir gagné sur un point essentiel, c'est que les communes, les groupements de communes, le Conseil général, dans le cadre des procédures normales, qui visent à l'élaboration de leur propre Schéma directeur, pourront introduire une cohérence. Du dialogue entre les partenaires résultera cette cohérence. C'est ce qu'on a bien vu par exemple pour le problème universitaire. Il y a, en matière d'aménagement, plusieurs voies possibles, des questions fondamentales sont posées, sur l'Est et sur l'avenir de Roissy, sur la possibilité de réussir un aménagement équilibré, eh bien ceci ne sera possible que si on pratique une participation authentique. Il faut que l'aménagement soit global, pour l'ensemble du Val-d'Oise, équilibré entre les différents centres géographiques, il faut qu'il soit concerté, cela ressort beau-

coup de nos débats, et je dirai, il faut qu'il soit essentiellement décentralisé. L'essentiel de la décision doit être décentralisé, ce qui n'est pas du tout une négation ou une critique de l'État, c'est l'État mis à sa place, assumant ses responsabilités nationales, mais en dialoguant avec les collectivités locales.

Atrium : Merci Monsieur le Président, il est 18 heures, nous avons tenu notre horaire. C'est le moment d'aller prendre le verre de l'amitié auquel tous les participants sont conviés.